

# Amicale des Anciens CFPI



ASSOCIATION NÉE DANS LES  
ANNÉES 1980 ET QUI A VOCATION À  
REGROUPER TOUTES LES  
PERSONNES AYANT TRAVAILLÉES À  
LA CFPI OU CHEZ NUFARM

# Objectifs de l'Amicale



- Maintenir le lien entre d'anciens collègues, disséminés dans toute la France, ayant eu une histoire professionnelle commune pendant plusieurs années
  - Histoire commune directe ou indirecte ( les souvenirs des anciens de la division « Agrochimie » de CFPI sont très proches des anciens de NUFARM)
- Donner accès à une mutuelle, dans des conditions financières favorables

# Maintenir le lien



- Toutes les voies de l'animation d'une association sont offertes aux adhérents:
  - Organisation de sorties ( au moins 2 par an)
    - L'une en général au mois de mai, l'autre la veille de l'assemblée générale qui se tient à Gennevilliers en novembre
    - À titre informatif sur les dernières années l'association a visité Marseille, Rouen , Lyon, La Rochelle, Nancy..... et a visité la basilique de Saint Denis, le Louvre, l'Assemblée Nationale , le musée de l' Air ...
  - Information fréquente par écrit ou par mail pour les internautes concernant la vie de l'Amicale

# Maintenir le lien (suite)



- Organisation de déjeuners régionaux
- Publication périodique d'une revue « le trait d'union »
- Accès au site internet de l'Amicale:
  - ✦ <http://www.lamicalecfpi.fr>
  - ✦ Site mis à jour chaque semaine
  - ✦ Il permet de trouver toutes les informations concernant l'amicale et la mutuelle
    - Compte rendu du bureau de l'amicale qui se réunit une fois par mois
    - Photos anciennes ou récentes des sorties de l'association
    - Coin « Talents cachés » de nos adhérents, mettant en valeur leurs activités originales
- Annuaire des adhérents de l'Amicale

# Mutuelle de L'Amicale



- Les membres de l' Amicale ont accès à une mutuelle :
  - Groupe France Mutuelle
- Nous bénéficions d'un contrat groupe qui assure une réduction de cotisations par rapport au tarif individuel de plus de 350 € par an
- Pour 2014 ,nous avons pu négocié un contrat nettement amélioré au niveau des garanties remboursées par rapport à 2013,tout en gardant la même cotisation que l'an passé

# Mutuelle de l'Amicale (suite)



- Pour notre groupe nous sommes très attachés à un point très important
- Nos cotisations n'augmentent plus en fonction de l'âge
  - Le dernier palier est à 65 ans ,ce qui n'est pas le cas dans de nombreuses mutuelles
- Pour le reste, la couverture est satisfaisante mais reste un compromis entre cotisation et couverture ( aucune mutuelle n'est totalement satisfaisante en terme de couverture du moins à un prix raisonnable)
- Vous trouverez dans les pages suivantes notre package 2014 ( tableau de remboursement et cotisation)
- Ces conditions sont accessibles après adhésion à l'Amicale

**Mutuelle de l' Amicale  
Conditions 2014**



**Groupe France Mutuelle**

**Centre d'Affaires Collectives**

**43 RUE DE RICHELIEU - 75040 PARIS Cedex 01**

**CONTRAT GROUPE**

**AMICALE DES RETRAITES CFPI**

**Année 2014**

# Mutuelle de l' Amicale

## GARANTIE AR BE pour 2014



Delivrees dans les limites fixees par la loi du 13 aout 2004 portant reforme de l'Assurance Maladie, par son décret d'application et ses textes modificatifs.  
% sur la base de remboursement de la Caisse d'Assurance Maladie et selon la règlementation en vigueur au 01/01/2014

### Nature des Prestations

Sécurité Sociale

CFPI

Mutuelle

Total

Nature des Prestations	Sécurité Sociale	Mutuelle	Total
<b>◆ Consultations, visites, indemnités de déplacement et majorations</b>			
Généraliste .....	70%	75%	145%
Spécialiste (20 consultations de neuropsychiatrie maximum par année civile) .....	70%	75%	145%
<b>◆ Pharmacie</b>			
Vignette bleue .....	30%	70%	100%
Vignette blanche .....	65%	35%	100%
Vignette orange .....	15%	85%	100%
Sevrage tabagique* .....	-	152,50 €	152,50 €
<b>◆ Analyses</b>			
Prises en charge par la Séc. Soc. (dont dépistage hépatite B) .....	60%	75%	135%
Non prises en charge par la Séc. Soc. ....	-	75%FR	75%FR
<b>◆ Auxiliaires médicaux et indemnités de déplacement (dont bilan du langage)</b>			
† Traitement pédicural pris en charge par la Séc. Soc. (par traitement, limité à 4 par an) .....	-	10,00 €	10,00 €
<b>◆ Actes hors nomenclature</b>			
Ostéopathie, chiropraxie, étopathie ou acupuncture (par séance, 12 séances max. par an) (a) .....	-	15,25 €	15,25 €
<b>◆ Soins à l'étranger (sur remboursement de la Séc. Soc.)</b>			
<b>◆ Dentaire</b>			
Soins dentaires et actes dentaires (dont le détartrage et le scellement des sillons) .....	70%	50%	120%
Orthodontie enfants âgés de moins de 16 ans .....	100%	145%	245%
◆ Prothèses dentaires (accord préalable Mutuelle sur devis)			
Acceptées par la Séc. Soc. ....	70%	300%	370%
Prises en charge à 100% par la Séc. Soc. ....	100%	270%	370%
Implantologie (nombre d'implants maximum par année civile) .....	-	530,00 € (max 3)	530,00 € (max 3)
<b>◆ Optique</b>			
Montures, verres, lentilles de contact, acceptés par la Séc. Soc. ....	60%	105%	165%
† Participation monture * .....	-	150,00 €	150,00 €
+ Participation : .....			
verres unifocaux * .....	-	250,00 €	250,00 €
Ou verres multifocaux * .....	-	400,00 €	400,00 €
† Participation lentilles de contact acceptées par la Séc. Soc. * .....	-	183,00 €	183,00 €
Participation lentilles de contact refusées par la Séc. Soc. * .....	-	183,00 €	183,00 €
<b>◆ Prothèses et appareillages</b>			
Toutes prothèses et appareillages .....	60%	105%	165%
+ Participation acoustique (par appareil) .....	-	350,00 €	350,00 €
† Participation autres prothèses et appareillages .....	-	122,00 €	122,00 €
+ Participation fauteuil roulant .....	-	400,00 €	400,00 €
<b>◆ Actes médicaux et chirurgicaux</b>			
Actes techniques médicaux et d'échographie (dont dépistage troubles de l'audition) .....	70%	50%	120%
Actes de chirurgie et dépassement d'honoraires du chirurgien .....	variable	125%	variable
Actes d'anesthésie et dépassement d'honoraires de l'anesthésiste .....	variable	50%	variable
<b>◆ Actes d'imagerie diagnostique (dont ostéodensitométrie acceptée par la Séc. Soc.)</b>			
<b>◆ Hospitalisations</b>			
Forfait journalier (quelle que soit la nature de l'hospitalisation) .....	-	90 jours par an	
Forfait journalier .....	-	18,00 €	18,00 €
Forfait journalier en service de psychiatrie .....	-	13,50 €	13,50 €
◆ Chirurgie			
Frais de séjour .....	80%	20%	100%
(Chambre particulière (par jour) .....	-	44,00 €	44,00 €
Lit d'accompagnant adulte (par jour, 15 J. par année civile) .....	-	44,00 €	44,00 €
Lit d'accompagnant enfant âgé de moins de 12 ans (par jour) .....	-	44,00 €	44,00 €
◆ Médecine, convalescence, réadaptation			
Frais de séjour .....	80%	20%	100%
(Chambre particulière (par jour, 30 J. par année civile) .....	-	44,00 €	44,00 €
Lit d'accompagnant adulte (par jour, 15 J. par année civile) .....	-	44,00 €	44,00 €
<b>◆ Frais de transport ou d'ambulance</b>			
<b>◆ Cures thermales</b>			
Cure thermale acceptée par la Séc. Soc. : soins thermaux .....	65%	35%	100%
Cure thermale acceptée par la Séc. Soc. : forfait surveillance .....	70%	30%	100%
Prime cure thermale acceptée par la Séc. Soc. ....	-	100,00 €	100,00 €
<b>◆ Autres frais non pris en charge par la Séc. Soc.</b>			
Prise en charge de la franchise pour les actes médicaux >=120 euros .....	-	18,00 €	18,00 €
Médicaments, homéopathie avec ou sans prescription, VSI ou taxi avec prescription * .....	-	15,00 €	15,00 €
Participation ostéodensitométrie (par examen) .....	-	23,00 €	23,00 €
Télégrandes-ur ou loupe électronique (acquisition) .....	-	400,00 €	400,00 €
Frais d'obèses .....	-	500,00 €	500,00 €



# Mutuelle de l' Amicale Cotisation 2014



## Tarifs Mensuels 2014 TTC

	Garanties CFPI
Adultes	103,92€
Enfants	39,90€

Gratuité de la cotisation à partir du 2<sup>ième</sup> enfant . Enfants jusqu'à 28 ans sous conditions

- Pour tout renseignement complémentaire, joindre notre expert mutuelle :

Monsieur Jacques Vincent :

Tél : 01 39 58 14 59 - Mail: [vincentjacques@orange.fr](mailto:vincentjacques@orange.fr)

- Voir le livret de présentation de la GMF dans le document séparé

# Fonctionnement de l'Amicale



- Bureau de 12 membres qui se réunit une fois par mois
- Assemblée Générale une fois par an
- Principaux contacts pour informations complémentaires

- **Président PENIN Pierre tél : 06 87 76 51 60**

Mail: [pierrepenin27@gmail.com](mailto:pierrepenin27@gmail.com)

- **Administrateur Secrétaire :LEBAU Jacqueline**  
tél :01 47 05 51 54 - mail: [jjf.lebau@wanadoo.fr](mailto:jjf.lebau@wanadoo.fr)

- **Administrateur Trésorier : MASSON Jean- Claude**  
Tél: 01 43 24 40 91-mail: [masson.jcm@orange.fr](mailto:masson.jcm@orange.fr)

- **Administrateur Secrétaire: MOREILLON Sylvette**  
Tél :01 47 99 95 62- mail: [sylvettemoreillon@orange.fr](mailto:sylvettemoreillon@orange.fr)

- **Administrateur: VINCENT Jacques - tél:01 39 58 14 59**  
Mail: [vincentjacques@orange.fr](mailto:vincentjacques@orange.fr)

# Bulletin d'adhésion



*Formulaire d'adhésion à l'Amicale des Anciens CFPI à retourner à l'une des trois personnes suivantes :*

*Madame Jacqueline LEBAU 23 bld Latour Maubourg 75007 PARIS tel : 0147055154*

*Monsieur Jean-Claude MASSON 61 Ave du Général de Gaulle 94170 Le Perreux tel : 0143244091*

*Monsieur Pierre PENIN 2 rue de l'église 27510 Forêt la Folie tel : 0232216290*

*Joindre un chèque pour la cotisation (pour 2014, elle est de 33 € par an)*

*En cas d'adhésion à partir de Septembre le versement a valeur pour l'année suivante*

*Si vous souhaitez adhérer à La Mutuelle, un dossier d'inscription vous sera envoyé par l'Amicale suite à votre adhésion*



**Amicale des Anciens CFPI**

## Formulaire d'adhésion

NOM : \_\_\_\_\_  
Prénoms : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse principale complète : \_\_\_\_\_

Adresse secondaire complète : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe principal : \_\_\_\_\_ Téléphone fixe secondaire : \_\_\_\_\_

Téléphone portable : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Adhésion à la mutuelle : OUI --- NON

L'adhésion est soumise au règlement de la cotisation

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_